

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois 11 fr. 50	6 mois 21 fr.	1 an 38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 70

ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 1 fr. 70

RECLAMES 3^e page (— d° —)..... 2 fr. 75

» 2^e page (— d° —)..... 4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Pour tirer le pays d'embarras, un peu de courage clairvoyant suffirait. Mais il faudrait commencer par là... Certains pensent qu'il est plus urgent de renverser le ministère.

Il serait fastidieux et vain de essayer à suivre dans ses évolutions enchevêtrées le drame financier et politique à la fois dont les péripéties se déroulent au Parlement et dans ses alentours. Seul, le dénouement nous intéresse. Et dès le premier jour, nous l'avons clairement prévu et explicitement annoncé !

Le sort du gouvernement est réglé. Mais il est intéressant, pour l'exemple et la leçon, de bien voir les conditions de son inévitable échec. Le ministre Paul-Boncour est au confluent de deux forces contraires qui se referment sur lui comme les deux branches d'un étouffant et qui vont l'étouffer. Nous assistons à la conjonction, non pas des centres, mais des extrêmes. Et pour une besogne toute négative. Les éléments qui vont s'accorder dans cette rencontre passagère ne seront unis que pour un moment : le temps qu'il faudra pour briser le ministère.

À la Chambre tous les groupes conservateurs et modérés sont bloqués dans une opposition systématique. Ils n'ont qu'un objectif : ôter à la leçon le gouvernement Paul-Boncour. Une partie de la presse républicaine — celle qui soutenait le cabinet Herriot — comme la Petite Gironde, par exemple — a pris contre son successeur une position de violente hostilité. Et de l'extrême-droite jusqu'à la gauche radicale, cette coalition proclame qu'il n'y a rien de plus urgent que de le ministère par terre !

De l'autre côté du champ, la résistance des syndicats administratifs a déterminé l'opposition du groupe S. F. I. O. et de quelques éléments radicaux-socialistes.

Peu importe que les uns et les autres ne soient d'accord que pour s'opposer ! Les modérés en veulent aux hommes. Les syndicats en veulent aux projets.

Nous jugeons ce gouvernement néfaste, disent les premiers, et nous voulons le renverser sans nous préoccuper des projets qu'il présente, de leur valeur et de leur efficacité.

Nous jugeons mauvais les projets de ce gouvernement, disent les seconds, et nous voulons les empêcher d'aboutir sans nous préoccuper des hommes qui les présentent, de leurs sentiments et de leur programme !

Dans ces conditions et de quelque côté qu'il se tourne, le ministère n'a pas d'autre issue que la chute... ou l'abdication.

Dès lors c'est surtout du lendemain qu'il faut se préoccuper. Et c'est, nous semble-t-il, à cette pensée qu'a obéi le président du Sénat dans le discours retentissant auquel la Haute-Assemblée a voulu donner son adhésion presque unanime.

À la mis à nu le mal, qui est chez les citoyens, au moins autant que chez leurs représentants. Il a indiqué le traitement par lequel on pourra amener la guérison. Le besoin n'est pas de changer la Constitution, mais de la pratiquer sainement et de faire prévaloir la discipline nécessaire de l'intérêt général. Puis cette formule qui ne s'adresse pas seulement aux députés mais aussi et d'abord à leurs électeurs : « Répétons nous bien qu'un peuple n'est pas fort seulement de ce qu'il peut, mais de ce qu'il veut. »

On peut mettre des précisions sur ces généralités et ceux-là sans doute auront entendu qui ne sont pas volontairement sourds.

Le lendemain, au Comité exécutif du parti radical-socialiste, Edouard Herriot faisait de son côté un exposé émouvant de la situation. Il le terminait par cet appel que nous voulons citer textuellement :

« Je ne crois pas que l'on puisse sans quelque héroïsme faire face à la situation présente. Je ne pense pas que l'on puisse se dispenser de faire appel à un esprit de sacrifice dont beaucoup d'ouvriers, d'employés et de rentiers ont déjà

Informations

Au Sénat

M. Chauveau dépose le rapport de la commission des finances sur le projet relatif à la défense du marché du blé.

Le Sénat discute le projet de loi sur la sécurité de la navigation maritime et l'hygiène à bord des navires de commerce, de pêche et de plaisance.

M. Rio, rapporteur, fait allusion, aux divers sinistres maritimes.

M. Meyer, ministre de la marine marchande, répond à diverses observations présentées. L'article 1^{er} du projet est voté.

A la Chambre

Dans la séance de l'après-midi de jeudi, la Chambre adopte le projet de loi relatif à la ratification du traité d'amitié et d'arbitrage entre la France et la Perse.

La Chambre reprend la discussion du projet sur l'amnistie. De nombreux articles sont votés. La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

M. Dalimier répond à des observations présentées au sujet de la question du chômage.

La dotation présidentielle

Le Président de la République, ainsi qu'il l'avait fait connaître dès le premier jour, a informé le gouvernement de son désir de voir réduire de 10 0/0 la dotation qui lui est allouée.

Election législative

M. Chauvel, avocat, républicain-socialiste indépendant, avait été proclamé élu député dans la 2^e circonscription de Senlis, le 8 mai dernier, à 28 voix de majorité, contre M. Jules Uhry, député sortant, socialiste S. F. I. O.

La Chambre ayant invalidé cette élection, une nouvelle consultation électorale a eu lieu dimanche.

Ont obtenu : MM. Uhry, S. F. I. O., 3.038 voix ; Chauvel, républicain-socialiste, 5.023 ; Vaillant-Couturier, communiste, 2.043.

Il y a ballottage.

Conférence du travail à Genève

La conférence du travail a adopté par 41 voix contre 21 et 7 abstentions, la résolution présentée par sept gouvernements, parmi lesquels le gouvernement français, et dont voici le texte :

« La conférence, après avoir pris connaissance des divers arguments apportés pour et contre une réduction de la durée du travail, estime qu'il est une des meilleures méthodes susceptibles de réduire le chômage. En conséquence, elle décide d'examiner les questions de détail en prenant pour base de son examen les questions proposées par le Bureau international du travail dans les conclusions de son rapport, afin d'aboutir à un arrangement sur le plan international dont les modalités d'application seront à déterminer et ainsi rendre possible le maintien du niveau de vie des salariés. »

En Allemagne

L'ancien chancelier von Papen, qui agit en étroite liaison avec les milieux industriels, s'est exprimé, dans un discours prononcé à Halle-an-der-Saale, en des termes qui constituent une avance aux doctrines économiques hitlériennes.

Dans ce discours, M. von Papen s'est défendu d'être un esclave du capital financier et il a réclamé une réforme fondamentale du système capitaliste, se prononçant contre la lutte de classe entre les employeurs et les syndicats et ajoutant que le nouvel Etat ne pouvait être construit que par les travailleurs allemands.

Dans le même discours, M. von Papen, d'accord en cela avec le chancelier, s'est prononcé avec force pour le service militaire obligatoire.

En Roumanie

Le Conseil des ministres a décidé de réduire les salaires des fonctionnaires de 10 0/0 pour ceux de Bucarest, et 12 0/0 pour ceux de la province. La magistrature et l'armée ne sont pas atteintes.

En Grèce

Le bruit court que M. Venizelos, voyant qu'il ne dispose que d'une moitié des votes à la Chambre, a décidé de demander au Sénat, où il a une majorité assurée, d'approuver la dissolution de la Chambre. En ce cas, les élections générales seraient probablement fixées au 12 mars.

Colombie et Pérou

Le conflit colombo-péruvien prend des proportions très graves.

Le commandant en chef des forces colombiennes aurait reçu l'ordre formel d'attaquer Leticia et des troupes appuyées par des avions de bombardement devraient empêcher toutes les tentatives faites pour secourir la partie de Leticia actuellement aux mains des Péruviens.

La flotte colombienne fait route vers Leticia, qu'elle compte reprendre.

Daniel BACHE.

Le conflit sino-japonais

La légation de Chine a reçu un message de Nankin, selon lequel le Japon a décidé d'attendre jusqu'au mois de mars avant de commencer la campagne dans la province du Jehol, à cause du froid très vif qui règne actuellement et de la nature montagneuse de cette région.

D'autre part la Chine se réorganise sous les ordres du gouvernement de Nankin et se prépare à lutter jusqu'au bout pour le cas où les Japonais occuperaient le Jehol.

D'importants mouvements de troupes continuent dans le Nord-Est chinois.

Toute la presse du pays s'élève violemment contre la politique de la S. D. N.

EN PEU DE MOTS...

— L'aviatrice anglaise Lady Bailey a été retrouvée par des aviateurs français, à 22 kilomètres au sud-ouest de Tahoua, dans la colonie française du Niger.

— La réduction sur les traitements des fonctionnaires en Indochine, a été décidée par la commission permanente du Conseil du Gouvernement, réunie à Saigon. La réduction est de 10 0/0.

— Une auto pilotée par M. Belrepayre, négociant à Lafrançaise, a capoté, près de Moissac. M. Belrepayre a été blessé ; son compagnon a été tué.

— Les banquiers Oustric et Guaino, inculpés dans l'affaire de la Hofbra, ont été condamnés à 1 an de prison. Les autres prévenus ont été condamnés à des amendes.

— Le volcan Krakatoa est, actuellement, en éruption constante. Il projette sa lave à une hauteur allant de 400 à 1.350 mètres.

— A la mine de Gond-de-Gras (Luxembourg), une galerie s'est effondrée, ensevelissant 6 mineurs.

NOS ÉCHOS

Excès de zèle.

Un jeune reporter sortait pour la première fois dans l'automobile de son journal. Il lui semblait partir à la conquête de Paris et il trouvait bien mieux le « chien écrasé » sur lequel il était parti.

— Il me faudrait un beau crime, confia-t-il au chauffeur, et on verrait ce qu'on verrait !

Soudain, l'espoir du journalisme vit un agent en uniforme arrêter un taxi au vol et s'y engouffrer en jetant au chauffeur :

— Vite, vite !

Suiviez cette voiture, ordonna notre reporter au chauffeur ; on vient de découvrir un crime. C'est sûr.

Et la voiture du journal se lança à la poursuite du G. 7 à l'agent pressé, emportant vers la gloire notre jeune confrère.

Il suivait ce taxi, voyant déjà le crime, une jeune femme élégante, chaude encore, l'article en première page, le mystère, d'autres crimes, de grands reports...

Le taxi stoppe et l'agent bondit. Il est happé au vol par le futur « envoyé spécial ».

— Excusez-moi, lui dit-il, mais je suis terriblement en retard !

Et l'agent planta là le journaliste pour aller s'aligner, dans le poste de police, à côté des collègues de sa brigade, pour l'appel du matin.

L'oreille de la police.

Les deux cents policiers de Brighton, en Angleterre, posséderont prochainement la T. S. F. de poche !

L'appareil consiste en un coffret plat, pesant moins de 800 grammes, et qui peut trouver place dans la poche de la tunique. Quant à l'antenne, réduite à sa plus simple expression, les tailleurs sont parvenus à la dissimuler dans la doublure du dos.

Le policeman est alerté par un bruitisme caractéristique qui se produit dans l'appareil et n'a plus alors qu'à porter le récepteur à l'oreille pour recevoir les ondes.

La portée de ce nouvel instrument est évaluée à 16 kilomètres en ville et une cinquantaine dans la campagne.

Il permet d'envoyer en quelques secondes à tous les agents de la ville le signal d'une auto volée.

Nous possédons déjà, à Paris, les voitures de police munies de la T. S. F. et l'avion de la préfecture qui se trouve également relié au sol par voie radiophonique.

A quand les agents avec antenne dans le dos ?

Anecdotes soviétiques.

Deux Juifs passent devant le Guépéou. Il y a, à la porte, une grande écriteau : « Défense d'entrer. » Alors l'un des Juifs, hochant la tête, dit à son compagnon : « Et tu crois que s'ils avaient écrit : « Entré libre », j'y entrerais ? »

Le chatouilleur.

M^r Maurice Garçon, qui sauva la tête de Guy Davin, cet assassin dont les propos et l'arrogance ont horifié les plus sceptiques, se promenait la semaine

LECTURES ET IMPRESSIONS...

LES LETTRES D'AMOUR DE HENRI IV (1)

De deux hommes illustres, M. André Lamandé s'est fait l'historien, au besoin l'apologiste. Il a choisi l'un et l'autre dans la plus frénétique et la plus brillante époque de notre histoire : le xvi^e siècle, dans une région de France prime-sautière et bien... disante entre toutes : le pays de Guyenne et de Gascogne. De Montaigne, il nous conte, dans un livre devenu classique, la vie gaillarde et sage. De Henri IV, il a voulu être aussi le biographe, mais en laissant à son héros le soin de garder dans l'œuvre la première place. De tels égards sont dus aux rois. Ils parlent ou écrivent. On recueille leurs propos, on enregistre leurs mandements. Bien entendu, on reste libre après coup de choisir parmi ces discours et ces messages, tenu aussi d'y joindre les commentaires qu'il faut pour que rien ne demeure obscur du personnage et de l'ambiance.

En 1898, M. André Lamandé publiait chez Henri Jonquière, « Les Lettres d'amour et de guerre de Henri IV ». Nous avons feuilleté ici-même ce bel ouvrage. En voici un autre de la même veine. Il nous présente derechef une partie de la correspondance du plus agité et du plus passionné de nos rois. Mais il ne fait nullement double emploi avec le précédent. Les Editions de la Madeleine parent ce volume de grâces extérieures tout à fait séduisantes. Elles s'attachent, aussi bien dans la typographie que dans la couverture, à donner à ce recueil d'épîtres anciennes un air du bon vieux temps. Raccourci, le titre ne nous promet plus que des lettres d'amour. Mais nous savons bien que les effusions sentimentales du Vert-Galant contiendront aussi des rapports de batailles et des bulletins de victoire, voire des impressions de voyage et des proses de chasse. Comme le dit M. André Lamandé ces billets « scellés aux armes de Cupidon », c'est de l'histoire « écrite au jour le jour, avec une spontanéité, une verve, un élan, un style éblouissant ».

Je ne cache point ma dilection pour Henri IV. On m'a reproché ce penchant en prétendant que le Béarnais a fait trop de mal à Cahors pour mériter, même trois siècles passés après sa mort, l'estime d'un Cadurcien qui se respecte. Un dicton répond pour moi : « La sympathie ne se commande pas ! » A quoi j'ajoute : la sympathie se raisonne. Ce rubis de compagne baptisé au vin de Jurçon et nourri du lait succulent de huit nourrices, ce guerroyeur forcené, ce tisseur de cottes et ce sauteur de villes fut aussi le plus sensé des rois et le plus attentif aux vœux de ses sujets dès qu'il eut conquis sa couronne. S'il aime le plaisir et la gloire autant que tout autre, aucun autre ne paya davantage de sa personne et ne s'efforça mieux de rendre la France unie et prospère. Est-il un seul de ses prédécesseurs et de ses successeurs qui se soit complu au même degré à approcher les petites gens, à prescrire à ses ministres des remèdes aux calamités publiques ? Devient-on populaire, comme il le fut de son vivant, sans l'avoir largement mérité ?

Cette popularité restée intacte, Henri IV ne la doit pas seulement à sa vaillance, à son activité, à sa simplicité et à sa gentillesse. Une bonne part à coup sûr en revient non plus aux vertus du bénéficiaire mais à l'un de ses défauts majeurs qui est la paillardise. On a toujours eu chez

un faible pour les grands amoureux et même les amoureux excessifs. Sans trêve, le Vert-Galant court de conquête en conquête. Les militaires et les diplomates comptent peut-être moins dans sa renommée que les sentimentales. Soucieux d'étonner la postérité, les séducteurs illustres laissent d'ordinaire le journal de leurs exploits. Un roi ne peut être son propre mémorialiste, surtout en matière de prouesses galantes. Mais les archives se chargent de combler cette lacune. La correspondance cataloguée de Henri IV ne comprend pas moins de dix mille lettres militaires, diplomatiques et amoureuses. Mme de Sévigné et Voltaire possédaient, on le voit, un étonnant précurseur !

Cette mine épistolaire a été abondamment exploitée. De nombreux écrivains y puisèrent depuis deux siècles. M. André Lamandé en fait jaillir derechef à notre intention tout un trésor d'esprit, de gaieté et de grâce.

Dans le dernier recueil que voici, le présentateur joue un rôle beaucoup plus actif que dans le précédent. Il ne se borne plus à une introduction générale. Il nous en donne cinq : d'abord une savoureuse étude sur Henri IV épistolaire ; puis, en quatre chapitres mis en bonne place, l'exposé et le commentaire des quatre saisons amoureuses de la vie du Vert-Galant, de Corisande à Charlotte de Montmorency par Gabrielle d'Estrées et Henriette d'Entragues.

Ainsi l'érudition de l'historien se donne large carrière pour nous instruire. Et, pour nous plaire, la verve de l'écrivain anime la leçon d'un mouvement prestigieux. Aux confidences écrites du Gascon, il fallait un accompagnement du même accent. M. André Lamandé le leur fournit. Et avec un brio à la mesure de la vivacité et de la malice de son héros « escarabilla ! ».

D'autres commentateurs, — M. Paul Rival par exemple, comme nous le rappelait ces jours-ci M. Edmond Haraucourt dans son article de la Dépêche de Toulouse, — prétendaient faire de Henri IV un mari et un amant maladroit et ridicule. M. André Lamandé, s'il professe une tout autre opinion, ne nous cache pas davantage les mésaventures que les succès de cette longue et tumultueuse carrière sentimentale. Le Vert-Galant cajole ses maîtresses. Avec ravissement, il appelle l'une après l'autre : « mon cher cœur », « m'amie », « mon menon », « mes chères amours ». Mais il sait leur parler sur un autre ton. Il écrit, en 1600, à Henriette d'Entragues : « Ma demoiselle, l'amour, l'honneur et les bienfaits que vous avez reçus de moi eussent arrêté la plus légère de ma vie, si elle n'eût point été accompagnée de mauvais naturel comme le vôtre... » Et, en 1608, ceci : « Vous vous êtes si mal trouvée de me vouloir mener à la baguette, que vous devriez être faite sage... »

Je sais gré à M. André Lamandé de m'avoir fait connaître un peu plus ce hardi, jovial, énergique et tendre compagnon qui sait parler et agir en brave homme et en roi. Même dans sa rudesse de routier, j'aimais le Béarnais ; Henri IV me reste plaisant même dans ses faiblesses d'amoureux...

Eug. GRANGIÉ.

(1) Les Lettres d'Amour de Henri IV. 1 vol. aux Editions de la Madeleine, Paris.

dernière Galerie Marchande en donnant force explications à un de ses confrères. — Savez-vous, dit un de ses bons amis qui les croisait, comment Garçon réussit auprès des jurés de Versailles à enlever ce verdict inattendu ?

— Non.

— Eh bien, regardez-le jouer avec ses mains. Ce sont de véritables antennes avec lesquelles il magnétisa les braves jurés de Seine-et-Oise qui sentirent passer le frisson de ses pattes de mouche sur leur colonne vertébrale !

— Dites tout de suite, répara-t-il, que c'est un... chatouilleur à distance.

Eh Eh !

LE LISEUR.

